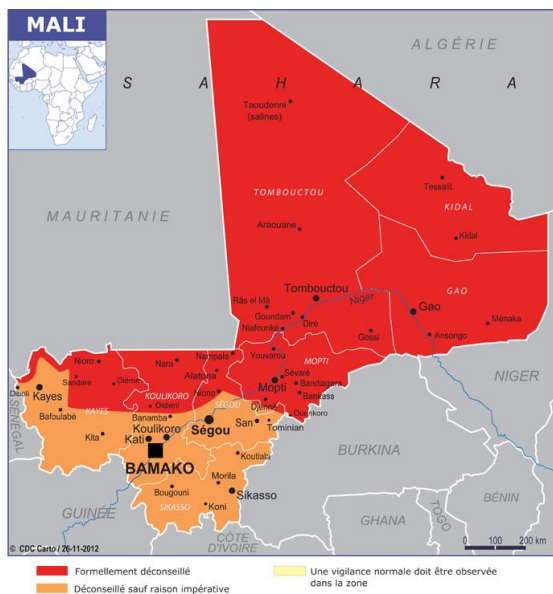


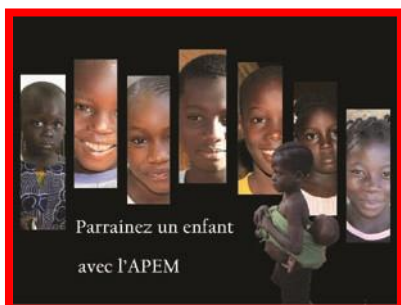
Dernier trimestre 2012



Les 2/3 du Mali sont toujours occupés par différents groupes de jihadistes. Nous restons en contact hebdomadaire avec Raphaël Coulibaly et nos amis de Ségou et Bamako. La rentrée de septembre s'effectue sans trop de difficultés pour nos enfants parrainés. L'Académie doit régler le problème de scolarisation des enfants venant du Nord. Aux frais de rentrée s'ajoute l'augmentation des prix des céréales, base de l'alimentation de nos amis maliens. Nous n'avons pu, comme nous le faisons chaque année, depuis plus de 10

ans, nous rendre en mission au Ségou. Nous n'avons pu rencontrer les enfants parrainés et leur famille, nos nombreux amis maliens. Nous n'avons pas pu non plus répondre à la demande des autorités de l'Académie de Ségou en ce qui concerne la formation continue des éducatrices préscolaires et du personnel de la case bébé. Inutile de préciser que cela a été un grand crève-cœur pour nous. Mais les risques étaient trop grands. Ce n'est que partie remise. En 2013, nous espérons bien pouvoir nous y rendre. Inch Allah comme on dit là-bas.

Des nouvelles des filleuls



Nous faisons parvenir 3760 € aux familles des enfants parrainés afin d'assurer une bonne rentrée à nos petits. En octobre/novembre nous complétons la dotation pour certaines familles en plus grande difficulté (maladies, internat scolaire pour une petite fille). (297 €)



L'opération « Kits cartables » pour Katiéna

Cette année, l'équipe de Ségou a choisi l'école de Yangasso pour bénéficier du don des cartables. L'ensemble des enfants a été équipé soit par un cartable soit par du matériel scolaire. Au don des membres de l'APEM est venu s'ajouter celui de Prince Leroux, un ami malien d'Ajaccio, Raphaël, notre Président APEM Ségou, a été accueilli par le Maire du village et son griot, le Directeur et les enseignants de l'école, l'ensemble de la population et surtout par les 250 élèves. Les photos ont été

prises par Ousmane de Ségou.



66% des sommes versées pour cette action sont déductibles des impôts. Alors n'hésitez pas à en commander

Poursuite de l'aide à l'équipement en matériel pour les jardins d'enfants et la Case Bébé

Nous avons poursuivi notre aide à l'équipement de jardins d'enfants et à la case bébé:



Envoi d'une participation de **2085 €** en faveur des jardins d'enfants et de la case bébé.

Suite à la décision de l'AG de septembre 2012, **2085 €** ont été envoyés à Ségou pour venir en aide à certains jardins. Ces trois jardins viennent d'ouvrir leurs portes cette

année et il faut les aider à recevoir les enfants dans de bonnes conditions. Quant à la case bébé, l'aide fait partie du projet nous engageant à annuellement améliorer la qualité de l'accueil.

Il s'agit du jardin **Yeredeme** pour l'achat de jeux extérieurs, balançoire, tourniquet et toboggan pour la somme de 442 € (290 000 F CFA) ; du jardin **Denladamuso** pour l'achat de 30 tables, 50 chaises et une balançoire pour la somme de 595 € (390 082 F CFA) ; du jardin **Raphaël Kamissoko** pour l'achat de 20 tables et 50 chaises pour la somme de 427 € (280 112 F CFA) et de la **case bébé** pour la construction d'un préau de 5mx2,5m pour la somme de 621 € (407 154 F CFA).

Toutes ces sommes ont déjà été distribuées et le matériel commandé par Raphaël Coulibaly, le Président APEM Ségou. Il nous a avertis de leur remise aux différents responsables des établissements.

L'aide à Ségou, en 2012, s'est élevée à **8562€**. Tous ces projets ont pu être menés à bien grâce à vos dons et aux actions menées par des établissements scolaires et des crèches de la région. En 2012, la mairie de Vence nous a octroyé une subvention de 210 €. En 2013, du fait du changement d'adresse du siège social nous n'avons fait aucune demande à la mairie de la Gaude.

Des nouvelles de la « case bébé »



La case bébé a maintenant trouvé son rythme de croisière et fonctionne à plein. Nous avons fait parvenir 621 € pour la construction d'un hangar destiné à protéger les enfants du soleil en saison chaude et de la pluie de juin à septembre.

Le Directeur de l'Académie de Ségou nous a sollicités afin de compléter la formation des éducatrices. Nous espérons nous y rendre en novembre 2013. Nous en profiterons pour leur apporter les médicaments réclamés car nous n'avons pas pu les envoyer par la poste.



Gestes de solidarité envers notre association



Notre premier Réveillon solidaire.

Pour une première ce fut une belle surprise et une vraie réussite : une trentaine de convives se sont déplacés pour déguster des mets délicieux préparés par Yolande, des animations d'enfer proposées par nos membres, une ambiance festive grave et pour couronner le tout un bénéfice de 700 €

pour nos amis maliens.

Rendez-vous l'année prochaine !

Nous remercions pour leurs dons de denrées alimentaires : Georges Rasse et Pierre Boijout de St Jeannet, Intermarché et Boulangerie Multari de Gattières, les établissements Martin de Cagnes sur mer.

Vente de calendriers et de dvd par la crèche Espace CREATIFS de La Gaude :
323 €

Premier trimestre 2013



MERCI

C'est par ce mot que commencent tous nos entretiens téléphoniques avec nos amis de Bamako à Ségou en ce mois de janvier. Ils nous font part de leur soulagement et de leur joie de voir s'éloigner le danger jihadiste.

C'est aussi le mot que nous avons envoyé à tous nos adhérents et sympathisants. Grâce aux parrainages d'enfants, aux dons, aux aides alimentaires exceptionnelles et aux soutiens moraux, nos amis maliens ont pu surmonter les difficultés inhérentes à cette situation sans trop de dégâts.

Nous faisons le vœu que la situation se normalise rapidement au Mali pour toute la population malienne et que nous puissions nous y rendre cette année comme nous le faisons depuis 13 ans maintenant. La joie de nous revoir enfin sera partagée tant par nos amis maliens que par nous.

Aide alimentaire exceptionnelle



Nous avons fait parvenir en urgence 500 € fin janvier afin de parer au plus pressé. Fin février un deuxième envoi de 1500 € a complété la première dotation. Vingt trois familles ont pu ainsi être aidées dans l'approvisionnement en céréales indispensables à leur alimentation (riz et mil). Il faut

savoir que la famille malienne se compose de 10 à 20 personnes en moyenne. Nous pouvons affirmer que 200 à 400 personnes ont bénéficié de ce don.

Cette action n'a pu se réaliser que grâce à la générosité de nos membres et sympathisants et à la rapidité de leur réaction. Au total, nous avons collecté 2500 €. Une réserve de 500 € a été constituée pour répondre à des cas plus difficiles.

Cette aide est et restera exceptionnelle. Notre priorité demeure l'aide à la scolarisation des enfants et ceci en accord avec l'équipe de Ségou.

Poursuite de l'aide à l'équipement en matériel pour les jardins d'enfants et la Case Bébé



En mars, nous avons aidé le jardin Denladamu à hauteur de 510 € pour l'achat d'un tourniquet, d'une balançoire et d'un toboggan ainsi que le jardin Noël Dembélé à hauteur de 602 € pour l'achat d'un tourniquet, d'une balançoire, d'un toboggan, de 40

chaises et de 10 tables. Raphaël doit nous envoyer les reçus signés, par les directrices.

Des nouvelles des filleuls



En mars également, nous avons, comme de coutume, fait parvenir les sommes du dernier trimestre aux familles des enfants parrainés : 1840 €

Nous avons complété le coût d'une école professionnelle pour T.. K... pour 140 € et fait donner des cours particuliers à T.. T.. afin qu'elle

puisse réintégrer l'école, d'où elle avait été exclue faute de bons résultats scolaires.

Raphaël nous a fait parvenir 17 bulletins scolaires. Nous les avons scannés et envoyés aux parrains et marraines concernés. D'autres bulletins devraient suivre. Les élèves qui fréquentent les jardins d'enfants (maternelle) ne sont pas évalués. Toutes ces familles ont été concernées par l'aide alimentaire.

Représentation théâtrale



Faute de réservations, nous avons annulée la soirée. Nous remercions néanmoins la troupe du Théâtre des Remparts de Saint Paul de Vence de nous avoir proposé cette soirée au profit de l'APEM. Ce n'est peut-être que partie remise car les échos que nous avons eus de cette représentation sont excellents.

Intervention APEM

Nous sommes intervenus auprès des membres des AVF de Vence. Nous avons projeté une vidéo sur la vie dans une concession malienne et une autre sur les activités de notre association. La projection a été suivie d'un débat très intéressant puis d'un apéro dînatoire fort sympathique. Nous remercions la responsable des AVF, Bernadette Cooper, ainsi que les membres présents pour la qualité de leur accueil.

Etat de nos finances au 01/04/2013 :

Sur le compte courant BPCA : 3500 €

En caisse espèces : 403 €

Epargne en parts sociales BPCA : 2992 €

Livret A : 3000 €

Total : 9895 € (4161 € appartiennent aux parrainages)

Vous pouvez régler dès à présent la cotisation qui reste fixée à 15 € depuis 2006.

66% des sommes versées en dons et en cotisations sont déductibles des impôts.

En 2013 nous n'aurons pas de subventions municipales suite à notre changement d'adresse du siège social.

Prochains rendez-vous

19 juin 2013 : Fête de l'art dans les rues de Saint Jeannet. Cette année le thème en sera « Le monochrome » Les œuvres produites par la population, les parents des écoles, des centres aérés, des crèches de La Gaude et Saint Jeannet seront vendues au profit de l'APEM.

Solidarité envers nos membres

Michel Boutet (vidéaste, photographe) : 0684925659 ; boutet_michel@yahoo.fr
transfert films 8, super 8, 16 mm, vhs, diapos, vinyles. Montage son et vidéos, intervention vidéo dans les écoles.

Nelly Rouge propose des ateliers de land art avec son association KOIFELART
koifelart@gmail.com
06 19 94 62 82

Notre site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter <http://elsapom.free.fr>

Vous pouvez également nous suivre sur

Facebook : <http://www.facebook.com/APEM06>

Youtube : http://www.youtube.com/user/seramop47?ob=0&feature=results_main

Dailymotion : http://www.dailymotion.com/relevance/search/apem_vence/1

